Faculté de droit de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg

Master 1 DROIT

Examens du 1er semestre 2019/2020

Session 1

Droit des personnes vulnérables

Patrice HILT / Delphine PORCHERON

Traitez les **trois** sujets suivants :

1. **Dans la tutelle familiale, selon quelles règles le tuteur est-il désigné ?** (6 points)

2. **La prise d'effet du mandat de protection future conclu pour soi** (7 points)

3. **La compétence juridictionnelle en matière de responsabilité parentale** (7 points)

Durée de l'épreuve : 1 heure

Document(s) autorisé(s) : Code civil

Matériel autorisé : Néant